



10 février 2022

NEWSLETTER SPECIALE « COUVERTURE RESEAU »



Pour une meilleure couverture smartphone à Rochefort

Voilà longtemps que nous nous plaignons de la mauvaise couverture téléphonique sur le territoire de la commune.

Voilà longtemps que vos élus cherchent à améliorer cette situation.

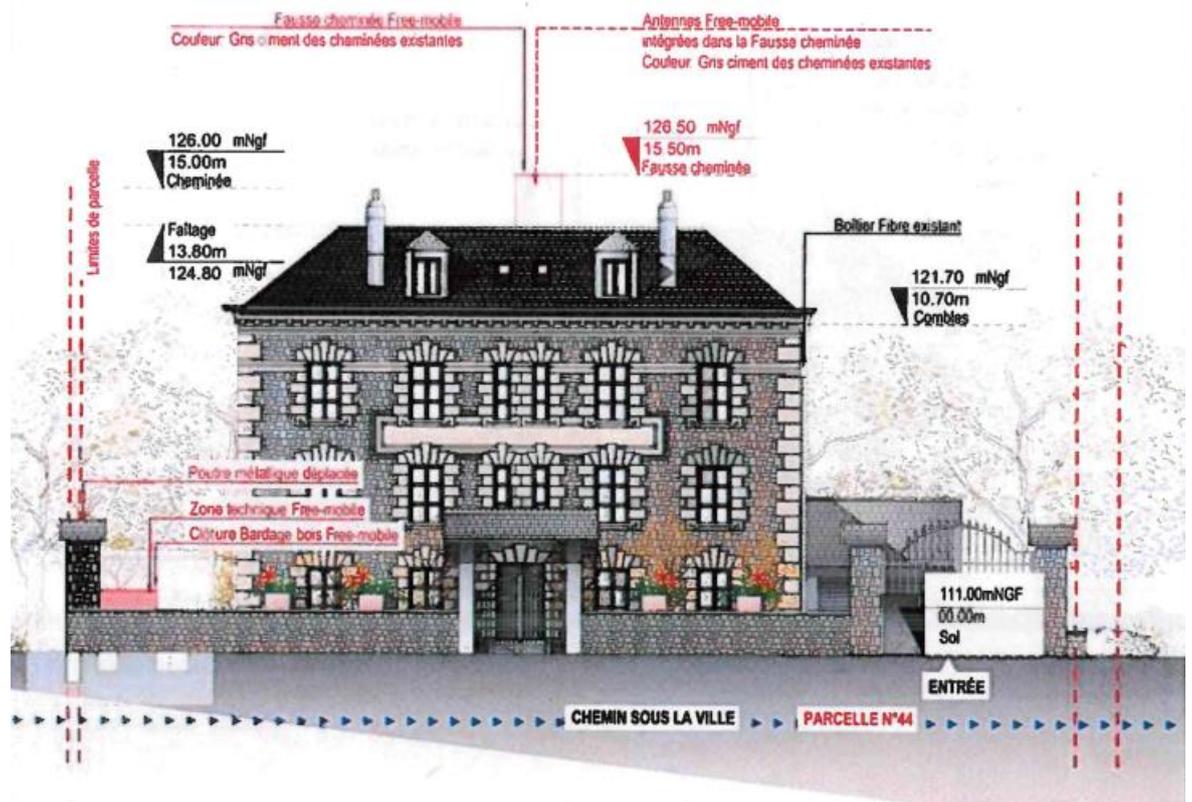
Mais hélas, les opérateurs n'étaient pas intéressés par notre commune.

Aujourd'hui, il semble que nous ayons enfin réussi à leur faire prendre en considération notre sort !

Ainsi Free et Orange envisagent d'installer des antennes sur le territoire de la commune.



- 1) **Free** propose d'implanter une antenne 4G sur le toit de l'ancienne gendarmerie, propriété de la commune, à côté de la bibliothèque.



Les locataires de ce bâtiment ont été consultés et n'ont émis aucune objection

Les travaux pourraient commencer très rapidement

- 2) **Orange** propose d'implanter une antenne dans la continuité de la salle des fêtes au bout du chemin de l'ancienne gare, sous la forme d'un mat de 35 mètres. Mais l'implantation envisagée, qui selon eux, après étude, est la seule possible, nécessite une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Celle-ci pourra s'intégrer dans une révision plus générale du PLU qui est jugée nécessaire par vos élus pour



l'avenir de notre village, mais celle-ci n'est pas encore programmée.

Nous reviendrons bien sûr vers vous, lorsque nous aurons pu avancer sur ce sujet d'importance.

Nous voulions vous informer de cette situation, mais aussi vous consulter.

En effet, lors des dernières élections, nous avons évoqué la volonté du maire et de son équipe municipale de toujours privilégier autant que possible une démarche de coopération citoyenne sur les projets pour le village ; le contexte sanitaire n'a pas permis de la développer comme nous l'aurions souhaité ; mais nous avons décidé de l'expérimenter pour ce sujet qui concerne tous les habitants, et que sa simplicité permet de traiter sans réunion publique.

Nous vous demandons donc votre avis sur le projet actuellement envisagé par Free, en attendant de pouvoir travailler sur celui d'Orange.

Merci donc d'adresser votre accord, votre refus, vos éventuelles suggestions ou questions à la mairie, par mail ou courrier et ce avant le 10 mars 2022.